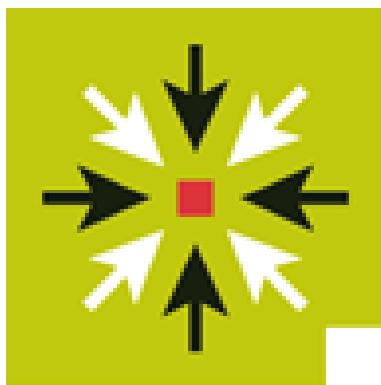


<http://clx.asso.fr/spip/?Journee-du-libre-Copiez-en-toute>



# Journée du « libre » : Copiez en toute légalité !

- Agenda -



Date de mise en ligne : mercredi 4 mars 2015

Date de parution : 14 mars 2015

ANIS

---

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

---

[<http://clx.asso.fr/spip/local/cache-vignettes/L150xH34/arton5011-c01f6-e29ba5e7-eaa91.jpg>]

**La bibliothèque municipale de Lille** organise l'événement « Journée du libre ! : copiez en toute légalité (avec votre propre matériel) » !

**Samedi 14 mars à partir de 10h30**

**Médiathèque Jean Lévy**  
**32/34 rue Edouard Delesalle**  
**59000 Lille**

**Rencontre à 10h30 : le gratuit est-il libre de droit ? Et autres questions autour des contenus dits libres.**  
**Animée par Jean Debaecker et Gilles Hubert (Lille 3)**

Suivie d'une **copy party** et démonstration de la **Bibliobox Jean Lévy**

[[http://clx.asso.fr/spip/local/cache-vignettes/L400xH200/evenement\\_copypa-5321d186-61c59.jpg](http://clx.asso.fr/spip/local/cache-vignettes/L400xH200/evenement_copypa-5321d186-61c59.jpg)]

**Qu'est ce qu'une copy party ?**

Lors d'une copy-party, et à chaque fois qu'une personne se rend en bibliothèque, elle peut librement copier, en partie ou en intégralité, tous les documents disponibles (livres, revues, magazines, CD, DVD) à l'exception des logiciels et bases de données, à **condition** :

- [-] d'utiliser son propre matériel de reproduction
- [-] de réserver ces copies à son usage personnel
- [-] de ne pas briser des DRM (mesures techniques de protection)
- [-] de ne pas diffuser ces copies sur internet ou les envoyer par mail à des amis.

Les mêmes règles s'appliquent aux documents empruntés si un droit de prêt a été négocié.

Plus d'informations sur le site [bit.ly/copyparty](http://bit.ly/copyparty)

**Qu'est-ce-qu'une bibliobox ?**

Une bibliobox est un dispositif de partage de ressources numériques (livres électroniques, vidéos, musique, logiciels, photos, images) qui est basé sur la possibilité de générer un réseau wifi propre : ce réseau wifi donne accès uniquement au contenu de la bibliobox.

**La Bibliobox** fonctionne grâce à un routeur TP-link MR-3020 et une clé USB. Les bibliothécaires chargent sur cette clé du contenu ; par ce réseau complètement fermé et sécurisé, l'usager se connecte en wifi via un smartphone, une tablette ou un ordinateur portable puis télécharge les contenus disponibles. Ces contenus sont le plus généralement des œuvres appartenant au domaine public ou publiés sous des licences libres comme les **Creative Commons**. Vous aussi, vous pouvez partager du contenu via ce dispositif !

Plus d'informations sur le site : [bibliobox.net](http://bibliobox.net)

## **Journée du « libre » : Copiez en toute légalité !**

---

Renseignements auprès d'Odile Giraud : [ogiraud\[at\]mairie-lille.fr](mailto:ogiraud[at]mairie-lille.fr)